



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr. : générale
27 avril 2010

Français
Original : anglais



**Troisième réunion intergouvernementale et multipartite
spéciale concernant la plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité et les services
écosystémiques**

Pusan, République de Corée, 7-11 juin 2010
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen d'une éventuelle plate-forme scientifique et politique
sur la biodiversité et les services écosystémiques**

**Situation actuelle et à venir en matière d'indicateurs de la
biodiversité et des services écosystémiques**

Note du Secrétariat

Addendum

Résumé analytique¹

1. Les indicateurs sont des instruments de mesure et de communication des progrès réalisés. Ils attestent, par des paramètres définis, de l'ampleur, de la répartition, du rythme et de l'orientation du changement. Les États utilisent souvent les indicateurs en tant que « baromètres » du progrès et, de manière croissante, en liaison avec des objectifs politiques quantitatifs, dans un ensemble d'échelles et d'évaluations thématiques. Si des indicateurs sont effectivement, et de plus en plus, définis et utilisés à tous les niveaux – de l'échelon mondial aux niveaux régional et national – on s'interroge fréquemment sur leur réelle efficacité.
2. Il existe déjà divers mandats visant à une meilleure collaboration en matière de définition et d'utilisation des indicateurs relatifs à la biodiversité et aux services écosystémiques. Plusieurs processus et instruments internationaux – dont les activités de la Commission du développement durable, les objectifs du Millénaire pour le développement et la Convention sur la diversité biologique – ont adopté des cadres proposant un ensemble d'indicateurs définis, sur lesquels les processus et instruments en question se concentrent. Cependant, bien que cet ensemble de mandats et

* UNEP/IPBES/3/1.

¹ Le présent document a été élaboré par le Centre de surveillance de la conservation mondiale de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et des contributions et observations d'acteurs très divers y ont été intégrées. Ce document vise à faciliter le débat sur le lien entre le projet de plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, d'une part, et, de l'autre, les conceptions actuelles et planifiées en matière de définition et de fourniture d'indicateurs dans ce domaine – indicateurs susceptibles de contribuer aux processus politiques. Le présent document a utilisé l'analyse des lacunes présentée à la seconde réunion intergouvernementale spéciale (UNEP/IPBES/2/INF/1); pour des raisons pratiques, ce document reprend certaines annexes déjà intégrées à l'analyse en question.

de processus nécessite effectivement des indicateurs de la biodiversité et des services écosystémiques, on constate d'importants doubles emplois dans les cadres d'indicateurs existants. Cela signifie en fait que la réalité de la biodiversité et des services écosystémiques est pertinente pour tout un ensemble de processus, sans parler de la nécessité d'harmoniser les indicateurs, et des interactions entre les différents acteurs.

3. Il n'en reste pas moins que l'ensemble actuel d'indicateurs de la biodiversité et des services écosystémiques définis au niveau international reste limité et incomplet. Les indicateurs de la biodiversité sont le mieux définis au niveau des espèces, tandis que l'information concernant l'évolution génétique ou les changements écosystémiques est beaucoup plus fragmentaire. Si les indicateurs de prestation de services, tels qu'ils sont définis dans le cadre de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire, sont relativement satisfaisants, d'autres catégories de services écosystémiques définies dans le cadre de cette même évaluation – notamment les services de « soutien », de « régulation » et « culturels » – sont très en retard en ce qui concerne la définition d'indicateurs à la fois conceptuels et reposant sur des données précises. Ce retard apparaît à tous les échelons.

4. Le problème des indicateurs de services écosystémiques vient en partie du fait que la science sous-jacente continue à évoluer et ne repose toujours pas sur des données suffisamment solides. De la même manière, si l'on utilise déjà – notamment au niveau national – de nombreux indicateurs économiques, de santé et de développement, rares sont les indicateurs qui prennent en considération la dépendance à l'égard de la biodiversité et des écosystèmes.

5. Pour garantir l'utilisation effective d'indicateurs au niveau international, il est essentiel de disposer de mécanismes de coordination pouvant réunir les principaux acteurs. Il existe déjà un ensemble de mécanismes de ce type – notamment, au niveau international, les mécanismes générant des indicateurs dans le cadre de la Commission du développement durable, des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Convention sur la diversité biologique. Il y a eu également un certain nombre d'initiatives à l'échelon régional. Et, au niveau national, on est de plus en plus conscient de la nécessité d'indicateurs permettant d'évaluer et de gérer les progrès dans le sens de la réalisation d'objectifs de biodiversité nationaux et internationaux. On prend conscience, également, de la nécessité de renforcer la capacité à définir et à utiliser efficacement les indicateurs. À cet égard, diverses initiatives sont actuellement entreprises dans les domaines du développement et de l'environnement.

6. L'expérience acquise grâce à divers processus indique un intérêt sans précédent pour les indicateurs relatifs à la biodiversité et aux services écosystémiques, et un processus inégalé, à ce jour, en matière de définition de ce type d'indicateurs; cela est stimulé en partie par les divers mandats, accords et mécanismes de coordination existants. Mais, dans ce domaine, on constate également des problèmes collectifs importants – notamment un déficit de collecte et de disponibilité de données, le manque d'examen et de validation scientifique par des pairs, la faiblesse de la communication concernant les messages véhiculés par les indicateurs en question, ou encore la nécessité d'investir davantage dans le renforcement des capacités. Les principales conclusions de la présente analyse, que les différents représentants pourront prendre en considération lors de leurs discussions, sont les suivantes :

a) *Nécessité reconnue* : Les indicateurs relatifs à la biodiversité et aux services écosystémiques sont nécessaires à différentes échelles et pour différents usages, depuis la mesure des progrès au niveau national jusqu'au suivi du respect des engagements internationaux, en passant par un ensemble de processus d'évaluation. Cependant, à l'heure actuelle, l'élaboration de tels indicateurs, et les instruments de métrique et de mesure pouvant les sous-tendre, sont encore incomplets et insuffisants. Il y a encore des lacunes en ce qui concerne l'étude thématique et géographique des indicateurs de la biodiversité, et plus particulièrement en matière de définition d'indicateurs des services écosystémiques autres que les indicateurs relatifs à la fourniture de services *stricto sensu*. De plus, concernant les indicateurs existants, il conviendrait de préciser leur lien avec le bien-être individuel;

b) *Expérience acquise* : Nous disposons déjà d'une expérience importante en matière de définition et d'utilisation d'indicateurs de la biodiversité et des services écosystémiques, à tous les niveaux, et grâce à tout un ensemble de processus et d'initiatives. Il y a déjà un certain degré de coordination grâce aux partenariats multipartites – les principaux organismes concernés fournissant déjà des données et des indicateurs à divers processus. De plus, on s'efforce actuellement d'harmoniser les différents échelons (mondial, régional et national). C'est également une occasion importante de s'efforcer d'intégrer l'action de la communauté scientifique à celle des organismes internationaux;

c) *Science satisfaisante* : La définition d'indicateurs devrait s'inspirer des meilleures pratiques scientifiques actuelles, afin d'en faire des instruments précis et crédibles. Le mode de définition de chaque indicateur devrait être très clairement documenté, examiné par les pairs et rendu public. Il conviendrait également d'avoir accès aux données sous-jacentes et au contrôle de la qualité des données, de soumettre les indicateurs à des tests préalables et de procéder à un examen périodique et indépendant des résultats, en vue d'aboutir à des indicateurs signifiants et scientifiquement sûrs;

d) *Théorie et cadres conceptuels relatifs aux indicateurs* : Les indicateurs sont fréquemment définis et élaborés de manière collective, à l'intérieur de cadres – chaque indicateur concernant une question très précise, dans un cadre global plus large. Il importe de pouvoir définir clairement la manière dont ces indicateurs s'articulent dans le cadre général, en particulier si les indicateurs doivent servir à déterminer l'impact des politiques ou les raisons pour lesquelles certains objectifs ont été atteints ou non. Par exemple, un cadre d'indicateurs contenant notamment des mesures du danger à l'égard de la biodiversité, indiquant également la situation en matière de biodiversité, de services écosystémiques, de bien-être individuel et de réponses politiques sera des plus utiles pour les décideurs si l'effet de l'évolution d'une catégorie d'indicateurs ou d'autres catégories apparaît et peut être expliqué clairement. Dans quelque cadre que ce soit, les liens entre les différents indicateurs devraient être clairement explicités et documentés – y compris leurs bases scientifiques et toute construction théorique;

e) *Renforcement des capacités* : Au niveau national, les capacités à l'application des cadres proposés, à la définition d'indicateurs, à la collecte de données et à la gestion des informations doivent être développées et assorties de ressources appropriées, afin de renforcer la capacité de chaque pays à définir, suivre et diffuser des indicateurs de manière participative, soutenue et intégrée; on doit pouvoir également établir un lien avec d'autres processus, tels que les accords multilatéraux sur l'environnement, à tous les niveaux. L'élaboration de portails appropriés – notamment pour l'échange d'informations – permettant de partager et d'analyser les données comme il se doit contribuerait considérablement à améliorer l'accès aux données en question et leur disponibilité même. Un certain nombre de programmes sont déjà en cours en vue de développer l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de la biodiversité et des services écosystémiques au niveau national, à partir des expériences nationale et internationale. Ces programmes pourraient être encore rationalisés et renforcés;

f) *Communication des indicateurs* : Il conviendra de reconnaître qu'il importe de définir des stratégies de communication des indicateurs, concernant notamment les intentions d'utilisation, la contribution aux discussions politiques, et de garantir la communication effective des messages envoyés par les indicateurs, dans tous les secteurs;

g) *Collaboration et facilitation* : Il serait très utile que les communautés de chercheurs et de décideurs politiques coopèrent de manière plus coordonnée, en s'inspirant des initiatives et expériences de collaboration existantes, afin de poursuivre la conception d'indicateurs appropriés, de mettre en œuvre les programmes de suivi permanent permettant la disponibilité de données et d'indicateurs à long terme, d'élaborer des stratégies de communication appropriées pour veiller au bon usage des indicateurs, et, enfin, en vue de faciliter une meilleure utilisation des indicateurs au niveau national. Un processus clair et ouvert, permettant la participation de tous les acteurs concernés – y compris les plus réticents – devrait y contribuer;

h) *Partenariat mondial* : Il conviendrait d'envisager l'engagement de tous les concepteurs et utilisateurs potentiels d'indicateurs, afin d'encourager une approche harmonisée de domaines aussi complexes et dynamiques que la biodiversité et les services écosystémiques. On met de plus en plus l'accent sur l'utilisation d'indicateurs permettant de vérifier l'efficacité d'un certain nombre d'accords multilatéraux sur l'environnement et autres initiatives au niveau mondial – cela ayant des incidences en termes d'investissement de temps, de ressources financières et d'expertise. La question des ressources – à tous les niveaux, depuis les systèmes mondiaux de coordination jusqu'au niveau national, que ce soit en matière de définition ou d'utilisation – devra être examinée lors de toute promotion de l'utilisation d'indicateurs pour une efficacité et une réussite maximales.